

CHAPITRE 2.

Priorités stratégiques et financement du G7 relatifs à l'autonomisation économique des femmes

APERÇU:

- ▶ Les membres du G7 ont fait d'importants investissements pour favoriser un environnement propice à l'autonomisation économique des femmes, en contribuant à la lutte contre la discrimination, le harcèlement sexuel, la violence contre les femmes et les filles et d'autres obstacles culturels, sociaux, économiques et juridiques à la participation des femmes aux activités économiques.
- ► Les membres du G7 ont apporté d'importantes contributions pour faire avancer l'égalité des droits et l'autonomisation économique des

- femmes en adoptant des politiques ciblées et des programmes et initiatives d'aide internationale, comme l'illustre le présent chapitre.
- ▶ La participation active des partenaires, comme les organisations de la société civile, les organismes et mouvements de défense des droits des femmes et les entreprises privées, dans leurs propres pays et dans les pays partenaires, est essentielle à la réalisation de l'autonomisation économique des femmes, tout comme l'est la mobilisation positive des hommes et des garçons.